

// PRAIRIES DU MASSIF JURASSIEN

Quand le poil de bouc s'invite dans les prairies montagnardes jurassiennes



Si le poil de bouc, autrement dit le nard raide, est une plante indissociable des chaumes vosgiennes, elle est nettement plus rare dans les prairies du massif jurassien. Associée à d'autres espèces affectionnant les sols acides, elle compose un groupement de pelouses original et patrimonial.



■ Photo 2 : Station d'Omalotheco-Nardetum en lisière forestière. © Marc Mangeat.

Le sous-sol calcaire et karstique des plateaux jurassiens n'offre globalement pas les conditions nécessaires à l'implantation des plantes affectionnant les sols acides. Les jardiniers le reconnaîtront volontiers, impossible de faire pousser un rhododendron sans mettre plusieurs sacs de terre de bruyère. Les paramètres écologiques propices existent dans quelques situations surtout présentes aux étages montagnard et subalpin notamment sur les sols très organiques tourbeux ou non, sur les sols décalcifiés* et sur certains dépôts éoliens (loess) issus des dernières glaciations. Dans ces deux derniers cas et en prairies, le nard est l'espèce typique des sols acidifiés. Cette graminée se reconnaît assez facilement par son port en touffe, des feuilles très raides et piquantes au sommet et une inflorescence grêle et unilatérale (figure 1 : planche d'herbier de nard raide). D'autres espèces comme la laïche pâle, la laïche à pilules, la luzule champêtre, la potentille érigée, le gnaphale des bois, la véronique

officinale, la gentiane acaule et la myrtille indiquent aussi le caractère acide du sol. La communauté formée par ces espèces a été décrite et les phytosociologues (scientifiques spécialistes des habitats naturels et communautés végétales), d'abord suisses puis français, lui ont donné le nom d'Omalotheco sylvaticae-Nardetum strictae. L'association végétale compte trente-neuf espèces en moyenne (sur la base des relevés dont nous disposons) ce qui correspond à une bonne richesse d'espèces.

En Franche-Comté, l'optimum altitudinal de l'association se situe autour de 1 200 m. Les grands secteurs de présence sont le plateau des Moussières, le massif du Risoux et les Hauts-Monts. Soixante-treize stations sont connues mais elles représentent une surface cumulée de moins de 10 ha ce qui en fait une communauté végétale rarissime.

La pelouse à nard, située généralement en contexte de pré-bois, est pâturée par des vaches laitières ou des génisses et se



■ Photo 1 : planche d'herbier de nard raide.

positionne plutôt sur des ruptures ou en bas de pente ou dans les dépressions. Elle est peu étendue (quelques dizaines à quelques centaines de mètres carrés) et localisée en périphérie de la prairie pâturée à gentiane jaune (Gentiano luteo-Cynosuretum cristati) ou de la pelouse à gentiane printanière et à brome érigée (Gentiano vernae-Brometum erecti) (figure 2 : Station d'Omalotheco-Nardetum en lisière forestière - Marc Mangeat). Dans de rares cas, certaines sont fauchées ou pâturées par des ovins ou des équins. La nature oligotrophe à mésotrophe* du sol permet la présence de plusieurs espèces d'intérêt patrimonial dont la gentiane acaule, la nigritelle, la potentille dorée, le méum athamante et la sélaginelle fausse-sélagine (cf. encart zoom sur une espèce).

L'association végétale est intégrée à la liste des habitats dont la conservation en Europe est jugée importante (habitat de la Directive Habitats Faune Flore de 1992). Étant donné sa répartition et sa surface très limitée

en Franche-Comté, l'habitat revêt un intérêt patrimonial fort.

Le CBNFC-ORI a conduit un bilan stationnel de cette association en 2020 et 2021. Il avait pour objectifs de dresser un état des lieux et d'établir l'état de conservation des stations afin de favoriser leur prise en compte dans les documents de planification, les activités agropastorales et touristiques et dans les actions de gestion de nos partenaires (à retrouver sur le site du Conservatoire, rubrique "Documentation"). Quarante-six stations ont été évaluées. Au terme de ce bilan, un peu moins de la moitié de celles-ci a été jugé en bon état de conservation. Les principales dégradations observées sont liées à l'intensification des pratiques (piétinement ou enrichissement par la matière organique) et au passage d'engins forestiers.

Dans le cadre du changement climatique, les pré-bois constituent un atout pour les troupeaux. La sensibilisation à la reconnaissance de

Qu'entend-t-on par ?

■ **Décalcification** : Il s'agit de la dissolution lente des roches contenant du calcium sous l'action des précipitations. C'est un phénomène chimique lié à la capacité de l'eau de pluie de se charger en dioxyde de carbone (gaz carbonique) en traversant l'atmosphère, elle devient alors acide. Sous l'action des précipitations, le calcaire constitué en grande partie de carbonate de calcium insoluble, se transforme en bicarbonate de calcium très soluble qui est donc évacué dans l'eau à travers les cours d'eau jusque dans les océans. Avec le temps (milliers d'années), seuls les résidus insolubles (principalement des limons argileux et des oxydes de fer) à pH plutôt acide se maintiennent à la surface du sol ou se déposent en ruisselant dans les dépressions entre les bancs calcaires. Le substrat ainsi formé, dépourvu de calcaire, est propice à l'installation de plantes appréciant les sols acides. Le phénomène est accentué en montagne où les précipitations sont plus importantes et où le froid hivernal permet un chargement plus fort de l'eau en dioxyde de carbone ce qui explique pourquoi l'Omalotheco-Nardetum est présent aux étages montagnard et subalpin.

■ **Oligotrophe** : milieu particulièrement pauvre en éléments nutritifs.

■ **Mésotrophe** : milieu moyennement riche en éléments nutritifs.

la nardaie et l'analyse des pratiques agropastorales adaptées à la fragilité de la communauté sont donc à mener pour conserver l'habitat. La concertation avec les opérateurs de gestion des sites N2000 (la majorité des stations se situe sur des sites N2000) a été amorcée lors d'une réunion à l'automne 2022.

Article rédigé par Marc Mangeat (CBNFC-ORI)



■ Photo 3 : Station en contexte ouvert sur le Crêt au merle. © Marc Mangeat.

Zoom sur une espèce

La **sélaginelle fausse-sélagine** est une espèce de l'embranchement des Lycophytes (qui inclut aussi les lycopodes et les isoètes). Elle s'apparente au groupe des fougères (ptéridophytes). C'est une espèce montagnarde. Elle est présente dans les Alpes, les Pyrénées et le Haut-Jura. Elle est très rare en Franche-Comté où elle est jugée vulnérable. C'est une toute petite plante (2 à 10 cm maximum) rampante qui peut donc facilement être confondue avec une mousse. Ses feuilles pointues de quelques millimètres de long sont disposées en spirale. À leur aisselle, se situent les sporanges. Elle se retrouve dans les bas-marais et les pelouses d'altitude.



■ Sélaginelle fausse-sélagine avec les sporanges (amas jaunâtres à l'aisselle des feuilles supérieures). © Marc Mangeat